

---

**Du Lundi 15 Décembre 2003**

**NOUAKCHOTT INFO**  
**QUOTIDIEN**

**513**

---

## SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENTS DU CILSS

### Les comités de préparation se réunissent à Nouakchott

**D**ans le cadre des préparatifs du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Inter Etat de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) prévu à Nouakchott au mois de janvier prochain, le comité des partenaires du CILSS a tenu une réunion le jeudi 11 décembre à Nouakchott, sous la présidence de M. Sadio Traoré, ministre malien de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, ministre coordinateur de la réunion du comité des partenaires du CILSS. Dans le discours qu'il a prononcé en présence de M. Ahmedou ould Ahmedou, M. Pêches et de l'Economie Maritime, le ministre coordinateur a salué l'amitié et la solidarité agissante qui caractérisent les relations entre le Sahel et ses partenaires. Signalons que le comité des partenaires du CILSS regroupe l'Union Européenne, l'Agence Américaine pour le Développement International, le Canada, le Danemark, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Toujours dans le cadre de la préparation de ce sommet, le comité de pilotage de la fondation pour le développement durable au Sahel a tenu le samedi 13 décembre au Palais des Congrès de Nouakchott sa 5ème réunion. Ouvrant les travaux, M. Moussa M'Benga, Secrétaire Exécutif du CILSS a remercié les autorités mauritaniennes pour les dispositions prises en vue de l'adoption, depuis janvier 2003 par le parlement de la convention portant création de la fondation pour le développement durable du Sahel. M. M'Benga a par ailleurs ajouté que le paiement de la Mauritanie en juin 2002 de la contribution exceptionnelle destinée à financer les activités prioritaires de mise en place de la fondation constitue un témoignage de plus de l'intérêt que portent les autorités de ce pays à la mise en place de cette fondation. Enfin M. M'Benga a souligné que l'entrée en vigueur de la convention conféra à la fondation toute son assise juridique et lui ouvrira de nouveaux chantiers dont la mise en place de ses organes et la dotation initiale. Signalons que le comité de la fondation se compose de 2 représentants de chaque pays membre dont un expert.